

## **TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE**

INTRODUCTION . . . . .	1
PARTIE I- DÉFINITIONS, CLASSIFICATIONS ET SOURCES DU DROIT . . . . .	35
Chapitre 1- Qu'est-ce que le droit ? Une pluralité de théories. . . . .	37
Chapitre 2- Les classifications des domaines du droit . . . . .	75
Chapitre 3- Les sources de la common law . . . . .	117
PARTIE II- LES INSTITUTIONS JURIDIQUES DE COMMON LAW . . . . .	143
Chapitre 1- Sources, principes et caractéristiques du système constitutionnel anglais. . . . .	145
Chapitre 2- Le régime parlementaire et législatif de type anglais : une monarchie constitutionnelle . . . . .	171
Chapitre 3- L'administration et son contrôle judiciaire et extrajudiciaire . . . . .	219
Chapitre 4- Les tribunaux judiciaires . . . . .	267
PARTIE III- LE CŒUR DE LA COMMON LAW : LES PRÉCÉDENTS, LE RAISONNEMENT JURIDIQUE ET L'INTERPRÉTATION DES LOIS . . . . .	345
Chapitre 1- La common law, la jurisprudence et la notion de précédent . . . . .	347

Chapitre 2-	L'interprétation des lois . . . . .	393
Chapitre 3-	Règles de la logique juridique et techniques particulières aux juristes de common law. . . . .	441
Chapitre 4-	Les sources matérielles et les méthodes de recherche juridique en common law. . . . .	487
Chapitre 5-	Les méthodes d'analyse juridique en common law . . . . .	527
PARTIE IV-	LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE RÈGLEMENT DES LITIGES DE NATURE CIVILE ET PÉNALE . . . . .	565
Chapitre 1-	Le règlement des litiges civils . . . . .	567
Chapitre 2-	Le fonctionnement du système pénal . . . . .	603
Chapitre 3-	Les professions et les services juridiques . . . . .	669
	CONCLUSION GÉNÉRALE . . . . .	709
	TABLE DE LA LÉGISLATION. . . . .	737
	TABLE DE LA JURISPRUDENCE . . . . .	743
	INDEX ANALYTIQUE . . . . .	763

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION . . . . .	1
1. Les acceptions du terme common law . . . . .	2
2. Historique de la common law . . . . .	4
2.1 Les institutions initiales. . . . .	4
2.2 Les cours royales. . . . .	6
2.2.1 La Cour de l'Échiquier . . . . .	6
2.2.2 La Cour du Roi et la Cour du Banc du Roi . . . . .	6
2.2.3 La Cour des plaids communs. . . . .	7
2.3 Les cours d'equity . . . . .	8
2.4 Les autres cours . . . . .	11
2.4.1 Les tribunaux ecclésiastiques. . . . .	11
2.4.2 Les tribunaux relevant du Conseil du roi ( <i>Curia regis</i> ) . . . . .	12
2.4.2.1 La Haute Cour de l'amirauté . . . . .	12
2.4.2.2 La Cour de la chambre étoilée ( <i>Star Chamber</i> ) . . . . .	13
2.4.2.3 Le Comité judiciaire du Conseil privé. . . . .	13
2.4.3 Les cours de révision et d'appel. . . . .	14
3. Le droit naît des interstices de la procédure . . . . .	15
3.1 L'émission de brefs ( <i>writs</i> ) autorisant le juge à entendre les causes . . . . .	15

3.2	Le système contradictoire . . . . .	17
3.2.1	Les règles de procédure . . . . .	18
3.2.2	Le droit de la preuve . . . . .	19
3.3	Le contenu du droit est tributaire de la coutume . . . . .	20
4.	Définition de la common law contemporaine . . . . .	22
4.1	Le processus inductif de la connaissance juridique . . . . .	24
4.2	Le droit est énoncé au cas par cas . . . . .	24
4.3	Connaissance parcellaire du droit . . . . .	25
4.4	Vivre dans l'incertitude intellectuelle . . . . .	26
4.5	Faire confiance à l'expérience . . . . .	27
4.6	Mettre l'accent sur la liberté individuelle . . . . .	28
4.7	Se méfier de l'administration . . . . .	29
5.	La perspective juridique adoptée dans le présent ouvrage . . . . .	29
6.	Plan des chapitres suivants . . . . .	31
7.	Bibliographie . . . . .	32
7.1	Histoire de la common law . . . . .	32
7.1.1	Textes disponibles en langue française. . . . .	32
7.1.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	33
PARTIE I- DÉFINITIONS, CLASSIFICATIONS ET SOURCES DU DROIT . . . . .		35
Chapitre 1- Qu'est-ce que le droit ? Une pluralité de théories . . . . .		37
1.	Introduction . . . . .	37
2.	La place de la philosophie du droit en common law . . . . .	39
3.	Le jusnaturalisme ou le droit de la nature . . . . .	40

4. Le positivisme juridique . . . . .	43
5. Les perspectives sociologiques . . . . .	47
5.1 Le réalisme juridique ou <i>sociological         jurisprudence</i> . . . . .	47
5.2 L'utilitarisme . . . . .	49
5.3 L'analyse marxiste du droit . . . . .	51
5.4 L'analyse économique du droit . . . . .	52
5.5 Le mouvement critique du droit . . . . .	54
5.6 L'analyse féministe du droit . . . . .	56
5.7 Le pluralisme juridique . . . . .	58
6. Le néo-formalisme : la théorie des droits de Dworkin . . . . .	62
7. Les fonctions du droit . . . . .	64
8. Les effets du droit . . . . .	67
9. Conclusion . . . . .	68
10. Bibliographie sélective . . . . .	69
10.1 Principaux textes de langue française . . . . .	69
10.2 Principaux textes en langue anglaise . . . . .	74
Chapitre 2- Les classifications des domaines du droit . . . . .	75
1. Introduction . . . . .	75
2. Quelques classifications . . . . .	76
3. Droit étatique ou droit non étatique . . . . .	78
3.1 Le droit non étatique . . . . .	78
3.1.1 Les droits autochtones . . . . .	79
3.1.2 Droit international public . . . . .	81
3.1.3 Les droits religieux . . . . .	82
3.2 Les droits étatiques . . . . .	83

3.2.1	La common law . . . . .	83
3.2.2	Le droit d'inspiration romaniste . . . . .	84
3.2.3	Les droits musulmans. . . . .	87
3.2.4	Les droits socialistes . . . . .	87
4.	La common law : droit positif intérieur . . . . .	88
4.1	Le droit judiciaire et le droit substantiel . . . . .	89
4.1.1	Les règles de procédure . . . . .	89
4.1.2	Le droit de la preuve . . . . .	90
4.2	Le droit public et le droit privé. . . . .	90
5.	Les domaines du droit public . . . . .	92
5.1	Le droit pénal. . . . .	92
5.2	Le droit fiscal . . . . .	92
5.3	Le droit constitutionnel . . . . .	93
5.4	Le droit administratif . . . . .	93
6.	Les domaines du droit privé . . . . .	94
6.1	Le droit des biens. . . . .	96
6.2	La responsabilité civile délictuelle. . . . .	97
6.3	Le droit des contrats . . . . .	97
6.4	Le droit de la famille . . . . .	99
7.	Conclusion . . . . .	99
8.	Bibliographie . . . . .	100
8.1	Les droits autochtones . . . . .	100
8.1.1	Les titres de langue française . . . . .	100
8.1.2	Principaux titres de langue anglaise . . . . .	104
8.2	Droit international public. . . . .	105
8.2.1	Principaux titres en langue française. . . . .	105

8.2.2 Principaux titres en langue anglaise . . . . .	106
8.3 Le droit canonique. . . . .	106
8.3.1 Principaux textes en français . . . . .	106
8.3.2 Principaux textes en langue anglaise . . . . .	107
8.4 La common law . . . . .	108
8.5 Les droits romanistes . . . . .	108
8.5.1 Principaux titres en langue française . . . . .	108
8.5.2 Principaux titres en langue anglaise . . . . .	109
8.6 Droit substantif et droit judiciaire . . . . .	109
8.6.1 Principaux titres en langue française . . . . .	109
8.6.2 Quelques titres en langue anglaise . . . . .	110
8.7 Le droit criminel ou pénal . . . . .	110
8.8 Le droit constitutionnel . . . . .	110
8.9 Le droit administratif. . . . .	110
8.10 Le droit des biens . . . . .	111
8.10.1 Textes disponibles en français . . . . .	111
8.10.2 Principaux titres anglais . . . . .	112
8.11 La responsabilité civile délictuelle . . . . .	112
8.11.1 Titres disponibles en langue française. . . . .	112
8.11.2 Principaux titres en langue anglaise . . . . .	113
8.12 Le droit des contrats . . . . .	114
8.12.1 Titres disponibles en langue française. . . . .	114
8.12.2 Principaux titres en langue anglaise . . . . .	115
8.13 Le droit de la famille . . . . .	115
8.13.1 Titres disponibles en langue française. . . . .	115
8.13.2 Principaux textes en langue anglaise . . . . .	116

Chapitre 3- Les sources de la common law . . . . .	117
1. Introduction . . . . .	117
2. La révélation comme source du droit. . . . .	118
2.1 La religion chrétienne et la conscience, fondements et sources du droit . . . . .	118
2.2 Les principes chrétiens comme sources du droit. . . . .	120
3. La raison, source des principes juridiques . . . . .	121
4. La société libre et démocratique comme source du droit . . . . .	123
5. L'État créateur du droit . . . . .	125
5.1 Le précédent comme source du droit . . . . .	126
5.2 La loi comme source du droit . . . . .	127
5.3 La législation déléguée ou subsidiaire : les règlements . . . . .	128
5.4 L'interprétation du droit d'origine législative . . . . .	128
5.5 La coutume et les conventions . . . . .	129
5.6 La doctrine. . . . .	130
6. Les divers ordres juridiques comme sources du droit . . . . .	132
7. La réception du droit anglais dans les anciennes colonies . . . . .	133
7.1 Les principes régissant la réception du droit anglais . . . . .	133
7.2 L'implantation du droit anglais par la colonisation . . . . .	134
7.3 L'implantation du droit anglais par la conquête. . . . .	135
7.3.1 Dans les provinces de common law . . . . .	135
7.3.2 Au Québec . . . . .	137
7.4 L'implantation du droit anglais par des traités . . . . .	138
8. Conclusion. . . . .	138

9. Bibliographie . . . . .	139
9.1 Textes disponibles en langue française. . . . .	139
9.2 Principaux textes de langue anglaise . . . . .	142
<b>PARTIE II- LES INSTITUTIONS JURIDIQUES DE COMMON LAW . . . . .</b>	<b>143</b>
Chapitre 1- Sources, principes et caractéristiques du système constitutionnel anglais . . . . .	145
1. Introduction . . . . .	145
2. Les sources du droit constitutionnel anglais. . . . .	146
2.1 La législation . . . . .	146
2.2 La common law et les décisions judiciaires . . . . .	148
2.3 L'interprétation judiciaire . . . . .	149
2.4 Les conventions constitutionnelles . . . . .	149
2.5 La doctrine. . . . .	151
3. Les principes fondamentaux du droit constitutionnel anglais . . . . .	152
3.1 La démocratie . . . . .	153
3.2 La primauté du droit . . . . .	154
3.3 La souveraineté du Parlement . . . . .	157
3.4 Le constitutionnalisme . . . . .	161
3.5 L'indépendance du pouvoir judiciaire . . . . .	162
3.6 La protection des minorités. . . . .	163
4. Conclusion. . . . .	164
5. Bibliographie . . . . .	165
5.1 Textes en langue française . . . . .	165
5.2 Textes en langue anglaise et liste d'autorités anglaises. . . . .	169

Chapitre 2- Le régime parlementaire et législatif de type anglais : une monarchie constitutionnelle . . . .	171
1. Introduction . . . . .	171
2. Le régime parlementaire et législatif de type anglais : une monarchie constitutionnelle . . . . .	171
3. Le fédéralisme. . . . .	174
3.1 Une autorité supralégislative. . . . .	176
3.2 Deux degrés distincts d'organes législatifs. . . . .	178
3.3 La décentralisation législative . . . . .	179
3.4 La participation des États à la législation fédérale . . . . .	180
4. Les pouvoirs législatifs . . . . .	181
4.1 Le Parlement et les législatures provinciales . . . . .	181
4.1.1 La Chambre des communes et les assemblées provinciales. . . . .	181
4.1.2 La Chambre haute . . . . .	184
4.2 Le mode de fonctionnement des institutions législatives. . . . .	186
4.2.1 La présidence de la Législature . . . . .	186
4.2.2 Les privilèges parlementaires . . . . .	186
5. Le processus d'adoption des lois . . . . .	187
5.1 Historique du développement de la législation . . . . .	187
5.2 Le processus d'adoption de la loi . . . . .	189
5.2.1 Projet de loi d'intérêt public et d'intérêt privé . . . . .	189
5.2.2 Les codes, la codification. . . . .	190
5.2.3 Le mécanisme d'adoption des lois . . . . .	191
5.3 Les différentes parties du texte de loi . . . . .	196
5.3.1 Le titre . . . . .	197

5.3.2	La formule de promulgation . . . . .	197
5.3.3	La mention du chapitre de la loi. . . . .	197
5.3.4	Le dispositif . . . . .	198
5.3.5	Le préambule. . . . .	199
5.3.6	Les définitions . . . . .	199
5.3.7	Le sommaire, les notes marginales et les rubriques . . . . .	199
5.3.8	L'entrée en vigueur de la loi et sa portée temporelle . . . . .	199
5.3.9	La portée géographique . . . . .	201
6.	La législation déléguée : le règlement . . . . .	202
6.1	Procédure d'adoption du règlement . . . . .	202
6.2	L'approche européenne . . . . .	203
6.3	L'approche américaine . . . . .	204
7.	Conclusion. . . . .	207
8.	Bibliographie . . . . .	207
8.1	Textes en langue française . . . . .	207
8.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	216
Chapitre 3- L'administration et son contrôle judiciaire et extrajudiciaire . . . . .		219
1.	Introduction . . . . .	219
2.	Le pouvoir exécutif et l'application des lois . . . . .	219
2.1	Le monarque ou la Couronne . . . . .	220
2.1.1	Définition et rôle . . . . .	220
2.1.2	Les prérogatives royales . . . . .	221
2.1.2.1	Les pouvoirs royaux relatifs au Parlement et au gouvernement . . . . .	222

2.1.2.2	Le pouvoir royal de nomination et d'octroi des titres . . . . .	222
2.1.2.3	Le pouvoir royal en matière d'affaires extérieures et de forces armées . . . .	223
2.1.2.4	L'immunité de la Couronne et la loi sur les poursuites contre la Couronne . . . . .	223
2.2	Le Conseil privé et le Comité judiciaire du Conseil privé. . . . .	224
2.3	Le gouvernement . . . . .	226
2.3.1	Le premier ministre . . . . .	226
2.3.2	Le Cabinet . . . . .	226
2.4	L'administration publique . . . . .	228
2.4.1	Le rôle de l'administration publique . . . . .	228
2.4.2	Les diverses fonctions des tribunaux administratifs . . . . .	230
2.5	Le pouvoir exécutif européen : le rôle central de la Commission . . . . .	231
2.5.1	La composition et le fonctionnement de la Commission . . . . .	231
2.5.2	Le pouvoir exécutif de la Commission. . . . .	233
3.	Le contrôle extrajudiciaire de l'administration publique . .	234
3.1	Le contrôle de l'administration par les élus . . . . .	234
3.2	Le vérificateur général . . . . .	236
3.3	L'ombudsman ou le protecteur du citoyen . . . . .	237
3.4	Le commissaire aux langues officielles. . . . .	238
4.	Le contrôle judiciaire de l'administration publique . . . . .	239
4.1	Les recours en droit administratif . . . . .	240
4.1.1	Les recours traditionnels de common law. . . .	240
4.1.2	L'uniformisation de la procédure . . . . .	241

4.2	Les règles applicables aux tribunaux administratifs . . . . .	242
4.2.1	Délégation d'autorité et conformité à la loi habilitante . . . . .	243
4.2.2	La compétence du tribunal . . . . .	243
4.2.3	Contrôle du pouvoir discrétionnaire et abus de pouvoir . . . . .	244
4.2.4	Les règles de justice naturelle . . . . .	245
4.2.5	L'obligation d'être équitable . . . . .	246
4.3	Les recours administratifs en droit européen . . . . .	248
4.3.1	Le recours en annulation . . . . .	248
4.3.2	Le recours en carence . . . . .	249
4.3.3	L'exception d'illégalité et le recours préjudiciel . . . . .	249
5.	Conclusion . . . . .	250
6.	Bibliographie . . . . .	251
6.1	Textes en langue française . . . . .	251
6.1.1	Textes relatifs au gouvernement . . . . .	251
6.1.2	Textes relatifs au contrôle extrajudiciaire de l'administration gouvernementale . . . . .	253
6.1.3	Textes relatifs au contrôle judiciaire de l'administration publique . . . . .	254
6.2	Principaux ouvrages en langue anglaise . . . . .	263
Chapitre 4- Les tribunaux judiciaires . . . . .		267
1.	Introduction . . . . .	267
2.	L'organisation judiciaire au Royaume-Uni . . . . .	269
2.1	La Cour des magistrats . . . . .	269
2.1.1	Compétence pénale . . . . .	270

2.1.2	Compétence civile . . . . .	270
2.2	La Cour de comté ( <i>County Court</i> ). . . . .	271
2.3	La Cour criminelle ( <i>Crown Court</i> ) . . . . .	272
2.4	La Haute Cour de justice ( <i>High Court</i> ). . . . .	272
2.4.1	Division du Banc de la Reine ( <i>Queen's Bench Division</i> ). . . . .	273
2.4.2	Division de la Chancellerie ( <i>Chancery Division</i> ) . . . . .	274
2.4.3	Division de la famille ( <i>Family Division</i> ) . . . . .	274
2.5	La Cour d'appel ( <i>Court of Appeal</i> ) . . . . .	275
2.5.1	La Cour d'appel, Division civile ( <i>Court of Appeal Civil Division</i> ) . . . . .	275
2.5.2	La Cour d'appel, Division pénale ( <i>Court of Appeal Criminal Division</i> ). . . . .	276
2.6	La Chambre des lords ( <i>House of Lords</i> ) . . . . .	276
3.	L'organisation judiciaire européenne . . . . .	279
3.1	Les institutions judiciaires de l'Union européenne . . . . .	279
3.1.1	La Cour de justice . . . . .	279
3.1.2	Le Tribunal de première instance . . . . .	281
3.1.3	Le Tribunal de la fonction publique . . . . .	282
3.2	La Cour européenne des droits de l'homme . . . . .	283
4.	L'organisation judiciaire au Canada . . . . .	287
4.1	Tribunaux judiciaires créés par les provinces . . . . .	288
4.1.1	Les tribunaux de compétence inférieure : la cour provinciale . . . . .	288
4.1.1.1	La compétence en matière pénale de la Cour provinciale ou de la Cour de justice de l'Ontario . . . . .	288
4.1.1.2	Le tribunal des adolescents . . . . .	289

4.1.1.3	La cour provinciale : compétences en matière civile . . . . .	289
	a) La division de la famille . . . . .	289
	b) La Cour des petites créances . . . . .	290
4.1.2	Les cours de compétence supérieure . . . . .	291
4.1.2.1	La Cour supérieure, la Cour suprême de la province, ou la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance) . . . . .	291
4.1.2.2	La Cour de la famille, la Cour supérieure ou la Cour du Banc de la Reine (Division de la famille) . . . . .	292
4.1.2.3	La Cour supérieure ou la Cour du Banc de la Reine (Division des successions) . . . . .	292
4.1.2.4	La Cour divisionnaire . . . . .	292
4.1.2.5	La Cour de comté . . . . .	293
4.1.2.6	La Cour d'appel . . . . .	293
4.1.3	Les auxiliaires de justice. . . . .	293
4.1.3.1	Les registraires. . . . .	293
4.1.3.2	Les shérifs . . . . .	294
4.1.3.3	Les coroners . . . . .	295
4.2	Les tribunaux créés par le gouvernement fédéral . . . . .	295
4.2.1	La Cour suprême du Canada . . . . .	296
4.2.2	La Cour fédérale du Canada. . . . .	297
4.2.3	La Cour canadienne de l'impôt . . . . .	298
4.3	Le pouvoir de nommer les juges au sein de la fédération canadienne. . . . .	299
5.	Le processus de nomination des juges . . . . .	301
5.1	La magistrature anglaise . . . . .	301

5.1.1	Les juges des cours supérieures . . . . .	301
5.1.2	Les magistrats . . . . .	303
5.2	La magistrature canadienne . . . . .	304
5.2.1	Qualifications professionnelles des juges . . . . .	304
5.2.2	Processus de nomination des juges . . . . .	305
5.3	La magistrature européenne . . . . .	307
5.3.1	La magistrature des institutions judiciaires de l'Union européenne . . . . .	307
5.3.2	La magistrature de la Cour européenne des droits de l'homme . . . . .	309
6.	L'autonomie du pouvoir judiciaire . . . . .	310
6.1	Le contenu du principe de l'indépendance judiciaire . . . . .	310
6.1.1	L'immovibilité . . . . .	311
6.1.2	L'indépendance institutionnelle . . . . .	313
6.1.3	La sécurité financière et les avantages sociaux . . . . .	314
6.2	Les pouvoirs découlant de l'autonomie judiciaire . . . . .	316
6.2.1	L'administration des tribunaux . . . . .	316
6.2.2	Le pouvoir de sanctionner l'outrage au tribunal . . . . .	317
6.2.3	L'immunité judiciaire . . . . .	318
7.	Le comité disciplinaire des juges . . . . .	319
7.1	Manquement à l'honneur et à la dignité . . . . .	321
7.2	Manquement aux devoirs de sa charge . . . . .	322
7.2.1	Délais déraisonnables pour rendre des décisions . . . . .	322
7.2.2	Incapacité de remplir les fonctions de sa charge . . . . .	322

7.2.3	Devoir de réserve. . . . .	323
7.3	Situations d'incompatibilité. . . . .	325
7.3.1	Récusation d'un juge au nom d'une situation de conflit d'intérêts. . . . .	326
7.3.2	Récusation ou destitution d'un juge au motif d'abus de langage . . . . .	328
8.	Fonctions des tribunaux judiciaires . . . . .	330
8.1	Les fonctions judiciaires des tribunaux . . . . .	330
8.1.1	La résolution des conflits . . . . .	330
8.1.2	La fonction d'affirmation des valeurs de la société. . . . .	331
8.1.3	Fonction créatrice et uniformisatrice des normes juridiques . . . . .	332
8.2	Les fonctions extrajudiciaires. . . . .	332
8.3	Les fonctions administratives . . . . .	333
9.	Principes gouvernant la fonction judiciaire . . . . .	333
10.	Conclusion. . . . .	335
11.	Bibliographie . . . . .	336
11.1	Textes en langue française . . . . .	336
11.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	343
PARTIE III- LE CŒUR DE LA COMMON LAW : LES PRÉCÉDENTS, LE RAISONNEMENT JURIDIQUE ET L'INTERPRÉTATION DES LOIS . . . . .		345
Chapitre 1-	La common law, la jurisprudence et la notion de précédent . . . . .	347
1.	Introduction . . . . .	347
2.	Les décisions judiciaires . . . . .	347
2.1	Les composantes de la décision judiciaire . . . . .	348

2.2	La nature des jugements en fonction du rôle joué par le juge . . . . .	349
2.3	La forme des jugements en common law . . . . .	350
3.	La règle du précédent . . . . .	352
3.1	Définition des termes « précédent » et « jurisprudence » . . . . .	352
3.2	Les doctrines du <i>stare decisis</i> et du précédent . . . . .	353
3.3	Distinction entre précédent et <i>res judicata</i> . . . . .	354
3.3.1	La présomption de la chose jugée . . . . .	354
3.3.2	Distinction entre les deux notions . . . . .	356
3.3.3	L'effet immédiat du précédent . . . . .	357
4.	Les éléments du précédent . . . . .	359
4.1	La <i>ratio decidendi</i> . . . . .	359
4.2	La <i>ratio decidendi</i> d'une décision rendue par plusieurs juges . . . . .	362
5.	La flexibilité du système judiciaire : l'identification et l'interprétation des décisions ayant valeur de précédent . . . . .	365
5.1	La distinction entre <i>obiter dictum</i> et <i>ratio decidendi</i> . . . . .	365
5.2	L'interprétation différente du sens de la <i>ratio decidendi</i> . . . . .	369
5.3	Le « déclassé » de la règle invoquée comme précédent par une règle ultérieure . . . . .	370
5.4	La technique de la distinction des précédents . . . . .	370
5.5	Le changement des politiques sous-jacentes au précédent . . . . .	371
5.6	La décision prise <i>per incuriam</i> . . . . .	373
5.7	La réduction du précédent à un simple cas d'espèce . . . . .	374

5.8	Le fait d'avancer un précédent autre que celui de la partie adverse . . . . .	375
5.9	L'invocation d'un principe plutôt qu'un précédent . . . . .	375
6.	Les dimensions verticale et horizontale de la règle du précédent. . . . .	376
6.1	La Cour suprême des pays de common law . . . . .	376
6.1.1	La Chambre des lords . . . . .	376
6.1.2	La Cour suprême du Canada . . . . .	378
6.2	La Cour d'appel des pays de common law . . . . .	380
6.2.1	La Cour d'appel du Royaume-Uni. . . . .	380
6.2.2	Les cours d'appel canadiennes. . . . .	381
6.3	Les cours supérieures . . . . .	382
6.4	Les décisions des cours supérieures des autres ressorts. . . . .	383
6.5	Les tribunaux administratifs et d'arbitrage . . . . .	384
6.6	Application de la doctrine du précédent dans les systèmes de common law . . . . .	385
7.	Importance de la doctrine du <i>stare decisis</i> comme critère de définition du rôle du judiciaire . . . . .	387
8.	Conclusion. . . . .	389
9.	Bibliographie . . . . .	390
9.1	Textes en langue française . . . . .	390
9.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	392
	Chapitre 2- L'interprétation des lois . . . . .	393
1.	Introduction . . . . .	393
2.	Historique de l'interprétation des lois . . . . .	394
2.1	L'attitude des tribunaux de common law à l'égard des lois . . . . .	394

2.2	Les raisons motivant l'approche adoptée par les juges de common law face aux lois . . . . .	395
2.3	Les différentes approches dans l'interprétation des lois . . . . .	397
2.3.1	La « règle de la situation à réformer » ( <i>mischief rule</i> ) . . . . .	397
2.3.2	La méthode littérale ou grammaticale . . . . .	398
2.3.3	L'approche contextuelle ( <i>golden rule</i> ) . . . . .	399
3.	La signification de l'interprétation des lois . . . . .	400
3.1	Pourquoi interpréter les lois ? . . . . .	400
3.2	Définition de l'expression « interpréter une loi ». . . . .	401
3.3	Quand est-il nécessaire d'interpréter une loi ? . . . . .	402
3.4	Les étapes dans l'interprétation de la loi. . . . .	403
3.5	La flexibilité des règles d'interprétation . . . . .	403
4.	La méthode moderne d'interprétation des lois : la méthode systématique et logique. . . . .	405
4.1	La nouvelle règle d'or : la méthode littérale en contexte. . . . .	406
4.2	Le contexte : la cohérence du langage . . . . .	407
4.2.1	Les dictionnaires . . . . .	408
4.2.2	Les mots tirent leur sens de ceux auxquels ils sont associés. . . . .	409
4.2.2.1	<i>Noscitur a sociis</i> . . . . .	409
4.2.2.2	<i>Ejusdem generis</i> . . . . .	409
4.2.2.3	<i>Expressio unius, exclusio alterius</i> . . . . .	411
4.3	Le contexte : la cohérence des lois . . . . .	412
4.3.1	Cohérence de la loi elle-même . . . . .	412
4.3.1.1	Interpréter tous les mots du texte. . . . .	412

4.3.1.2	La règle de la même signification pour les mêmes mots. . . . .	413
4.3.1.3	La résolution des conflits entre les dispositions d'une même loi . . . . .	414
4.3.1.4	Les éléments constitutifs de la loi comme aide à l'interprétation . . . . .	414
4.3.1.5	Les définitions . . . . .	415
4.3.1.6	Les textes bilingues . . . . .	415
4.3.1.7	Le recours aux aides extérieures à la loi. . . . .	417
	a) Les lois d'interprétation . . . . .	418
	b) Les autorités judiciaires . . . . .	419
	c) Historique législatif. . . . .	421
	d) Les travaux préparatoires . . . . .	423
4.3.2	La cohérence entre les lois. . . . .	425
4.3.3	Cohérence avec les lois de niveau supérieur . . . . .	426
4.3.3.1	La hiérarchie des lois . . . . .	426
4.3.3.2	Présomption en faveur de la validité de la loi . . . . .	427
4.3.3.3	Conformité des lois au droit international . . . . .	428
4.3.3.4	Conformité des lois aux lois fondamentales . . . . .	428
4.3.3.5	Conformité à la Constitution du pays . . . . .	428
4.4	Cohérence de la loi avec l'ensemble du droit. . . . .	429
4.4.1	Présomption de la stabilité du droit. . . . .	429
4.4.2	Présomption contre l'abolition des pouvoirs de la Cour supérieure . . . . .	430

4.4.3	Présomption contre la rétroactivité des lois . . . . .	431
4.4.4	Présomption en faveur d'une interprétation équitable . . . . .	431
4.4.5	Distinction entre les lois favorables et les lois limitatives . . . . .	431
4.4.6	Présomption en faveur de l'immunité de la Couronne . . . . .	433
4.5	Cohérence avec le milieu social . . . . .	434
4.5.1	Changements sociaux . . . . .	434
4.5.2	Changements technologiques . . . . .	435
4.5.3	Le contexte social . . . . .	436
5.	Conclusion . . . . .	436
6.	Bibliographie . . . . .	436
6.1	Textes en langue française . . . . .	436
6.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	440
Chapitre 3- Règles de la logique juridique et techniques particulières aux juristes de common law. . . . . 441		
1.	Introduction . . . . .	441
2.	Les règles communes aux discours pratique et juridique . . . . .	442
2.1	Règles de base des discours pratique et juridique . . . . .	442
2.1.1	L'exclusion de la contradiction interne au discours . . . . .	443
2.1.2	La nécessité de respecter les règles du « jeu » juridique . . . . .	443
2.1.3	La règle de l'univocité . . . . .	445
2.2	Règles portant sur la rationalité des discours pratique et juridique . . . . .	446

2.2.1	Tout interlocuteur doit justifier les énoncés qu'il avance, à moins de préciser les raisons de son refus de se justifier . . . . .	447
2.2.2	Toute personne capable de parler peut prendre part à la discussion. . . . .	449
2.2.3	Nul ne peut être empêché d'exercer ses droits par la violence . . . . .	449
2.3	Règles relatives à la répartition du fardeau de l'argument . . . . .	450
2.3.1	Quiconque propose de traiter une personne ou un cas différemment d'un autre doit se justifier . . . . .	451
2.3.2	Quiconque introduit dans la discussion un nouvel énoncé ou une nouvelle norme doit se justifier . . . . .	451
2.3.3	Quiconque avance un argument n'est tenu de présenter un complément d'arguments que si des arguments contraires sont énoncés . . . . .	452
2.3.4	Quiconque introduit dans la discussion une affirmation ou exprime des sentiments nouveaux doit se justifier si cela lui est demandé . . . . .	452
3.	Les principaux modes de raisonnement en common law . . . . .	453
3.1	La démarche déductive . . . . .	453
3.1.1	Le syllogisme classique . . . . .	454
3.1.2	La déduction hypothétique . . . . .	455
3.1.3	L'analyse des conséquences . . . . .	456
3.1.4	Les règles de justification interne . . . . .	457
3.1.4.1	Au moins une norme universelle doit figurer dans la justification de tout jugement d'ordre juridique . . . . .	458
3.1.4.2	La décantation nécessaire des étapes du raisonnement . . . . .	458

3.1.5	Les vices du raisonnement déductif . . . . .	458
3.1.5.1	<i>Non sequitur</i> . . . . .	459
3.1.5.2	La pétition de principe . . . . .	459
3.1.5.3	La formulation de questions complexes . . . . .	459
3.1.5.4	L'argument <i>ad nauseam</i> . . . . .	460
3.1.5.5	Prendre la partie pour le tout . . . . .	460
3.2	Le raisonnement empirique . . . . .	460
3.2.1	Le processus inductif . . . . .	461
3.2.2	L'analogie . . . . .	462
3.2.3	L'argument <i>a fortiori</i> . . . . .	464
3.2.4	L'argument <i>a contrario</i> . . . . .	465
3.2.5	L'argument par l'absurde . . . . .	465
3.2.6	Principaux vices du raisonnement empirique . . . . .	466
3.3	Techniques particulières . . . . .	467
3.3.1	Les fictions juridiques . . . . .	468
3.3.2	Présomptions et maximes . . . . .	469
4.	Les règles régissant la validité externe du raisonnement . . . . .	470
4.1	La justification externe formelle . . . . .	471
4.1.1	Règles générales applicables aux précédents . . . . .	472
4.1.2	Les règles de justification en matière d'interprétation des lois . . . . .	473
4.1.2.1	Priorité aux arguments prenant appui sur la volonté du législateur . . . . .	473
4.1.2.2	La priorité accordée aux canons d'interprétation . . . . .	473

4.1.2.3	La cohérence dans l'interprétation des lois . . . . .	474
4.1.2.4	L'interprétation génésiaque . . . . .	474
4.1.2.5	L'interprétation sémantique. . . . .	474
4.1.2.6	Les interprétations historique, comparative et systémique . . . . .	475
4.1.3	Les arguments tirés de la prescription . . . . .	475
4.2	La justification externe substantielle . . . . .	476
4.2.1	La référence au sens commun . . . . .	477
4.2.1.1	Connaissance d'office . . . . .	477
4.2.1.2	Les pratiques d'un tribunal judiciaire . . . . .	478
4.2.1.3	La commodité et la convenance . . . . .	478
4.2.2	L'examen des conséquences et l'approche contextuelle. . . . .	478
4.2.2.1	La flexibilité des règles . . . . .	479
4.2.2.2	La compétence des institutions . . . . .	479
4.2.2.3	L'égalité formelle et réelle . . . . .	479
4.2.2.4	La morale. . . . .	479
4.2.2.5	La dissuasion. . . . .	480
4.2.2.6	L'analyse dite des « coûts et bénéfices » . . . . .	480
4.2.2.7	La justice distributive . . . . .	481
4.2.2.8	Les échelles de valeurs. . . . .	481
5.	Conclusion. . . . .	481
6.	Bibliographie . . . . .	482
6.1	Textes en langue française . . . . .	482
6.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	485

Chapitre 4- Les sources matérielles et les méthodes de recherche juridique en common law . . . . .	487
1. Introduction . . . . .	487
2. L'importance de la recherche juridique . . . . .	487
3. Les outils de recherche de la documentation juridique dans les régimes de common law . . . . .	489
4. Canada . . . . .	491
4.1 <i>Canadian Abridgment</i> : ses composantes . . . . .	491
4.2 La doctrine. . . . .	493
4.2.1 Encyclopédies . . . . .	494
4.2.2 Monographies et articles de périodiques . . . . .	494
4.3 La jurisprudence . . . . .	495
4.3.1 Recueils de jurisprudence . . . . .	495
4.3.1.1 Recueils nationaux. . . . .	496
4.3.1.2 Recueils de jurisprudence régionaux. . . . .	498
4.3.1.3 Recueils provinciaux. . . . .	498
4.3.1.4 Les recueils thématiques . . . . .	499
4.3.2 Repérage d'un précédent. . . . .	501
4.3.2.1 Méthode thématique. . . . .	501
4.3.2.2 Interprétation judiciaire d'un précédent . . . . .	502
4.4 La législation . . . . .	504
4.4.1 Lois révisées ou refondues . . . . .	504
4.4.2 Lois annuelles ou « sessionnelles » . . . . .	505
4.4.3 Les règlements . . . . .	505
4.4.4 Historique d'une loi . . . . .	506
4.4.5 Traitement judiciaire d'une loi . . . . .	507

5. Royaume-Uni . . . . .	508
5.1 La doctrine. . . . .	509
5.1.1 Encyclopédies . . . . .	509
5.1.2 Monographies et articles de périodiques . . . . .	509
5.2 La jurisprudence . . . . .	509
5.2.1 La recherche d'un précédent. . . . .	512
5.2.2.1 Méthode thématique. . . . .	512
5.2.2.2 Interprétation judiciaire d'un précédent . . . . .	513
5.3 La législation . . . . .	513
5.3.1 Lois révisées ou refondues. . . . .	513
5.3.2 Lois annuelles ou « sessionnelles » . . . . .	513
5.3.3 Les règlements . . . . .	513
5.3.4 Historique d'une loi . . . . .	514
5.3.5 Traitement judiciaire d'une loi . . . . .	514
6. États-Unis. . . . .	514
6.1 La doctrine. . . . .	514
6.1.1 Encyclopédies . . . . .	514
6.1.2 Monographies et articles de périodiques . . . . .	515
6.2 La jurisprudence . . . . .	515
6.2.1 Recueils nationaux. . . . .	515
6.2.2 Recueils des États . . . . .	516
6.3 Repérage d'un précédent . . . . .	518
6.3.1 Méthode thématique. . . . .	518
6.3.2 Interprétation judiciaire d'un précédent . . . . .	518
6.4 La législation . . . . .	518
6.4.1 Lois révisées ou refondues. . . . .	518

6.4.2	Les règlements . . . . .	519
6.4.3	Traitement judiciaire d'une loi . . . . .	519
7.	Australie. . . . .	519
7.1	La doctrine. . . . .	519
7.1.1	Encyclopédies . . . . .	519
7.1.2	Monographies et articles de périodiques . . . . .	520
7.2	La jurisprudence . . . . .	520
7.2.1	Recueils nationaux. . . . .	520
7.2.2	Recueils des États et territoires. . . . .	521
7.3	Repérage d'un précédent . . . . .	521
7.4	La législation . . . . .	521
7.4.1	Lois et règlements . . . . .	521
7.4.2	Traitement judiciaire d'une loi . . . . .	521
8.	La recherche juridique informatisée . . . . .	521
9.	Conclusion. . . . .	523
10.	Bibliographie . . . . .	524
10.1	Textes disponibles en langue française. . . . .	524
10.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	524
Chapitre 5- Les méthodes d'analyse juridique en common law . . . . .		527
1.	Introduction . . . . .	527
2.	Les trois conceptions de la recherche juridique en sciences sociales et en droit. . . . .	528
2.1	Les diverses conceptions ontologiques . . . . .	529
2.2	Les diverses conceptions épistémologiques . . . . .	531
2.3	Les diverses conceptions méthodologiques. . . . .	532

3.	La recherche juridique selon une approche néopositiviste . . . . .	536
3.1	L'étude scientifique de l'élaboration du droit . . . . .	536
3.2	L'étude scientifique de la mise en œuvre du droit . . . . .	537
3.3	L'étude scientifique du droit étatique . . . . .	539
4.	La recherche juridique selon une approche critique ou constructiviste . . . . .	540
4.1	L'analyse de l'idéologie . . . . .	540
4.2	La méthode féministe . . . . .	542
5.	Les méthodes d'analyse de l'approche juridique traditionnelle . . . . .	544
5.1	L'analyse des faits pertinents. . . . .	546
5.1.1	Les choses . . . . .	546
5.1.2	Les personnes . . . . .	547
5.1.3	Les lieux . . . . .	547
5.1.4	La nature des relations . . . . .	547
5.1.5	Les actes et les omissions . . . . .	548
5.2	L'identification du ou des domaines juridiques concernés . . . . .	548
5.3	La détermination des questions litigieuses . . . . .	548
5.4	La détermination de l'état du droit. . . . .	550
5.5	L'application du droit aux faits de l'espèce. . . . .	551
6.	La rédaction d'un mémoire juridique . . . . .	551
6.1	Le contenu du mémoire . . . . .	552
6.1.1	Le mémoire interne ou avis juridique. . . . .	552
6.1.2	Le mémoire présenté à la cour . . . . .	554
6.2	Le commentaire d'arrêt . . . . .	555
6.3	La rédaction d'examen . . . . .	557

7. Les règles de citation juridique. . . . .	558
8. Conclusion. . . . .	562
9. Bibliographie . . . . .	563
9.1 Textes en langue française . . . . .	563
9.2 Principaux textes en langue anglaise . . . . .	564
PARTIE IV- LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE	
RÈGLEMENT DES LITIGES DE NATURE	
CIVILE ET PÉNALE . . . . .	
565	
Chapitre 1- Le règlement des litiges civils . . . . .	567
1. Introduction . . . . .	567
2. Rôles et fonctions des acteurs du système du	
contradictoire . . . . .	568
2.1 Caractéristiques du système du contradictoire . . . . .	568
2.2 Les justiciables . . . . .	569
2.3 Les juges. . . . .	571
2.4 Les avocats . . . . .	571
2.5 Critiques du système du contradictoire . . . . .	572
2.6 Réformes du système du contradictoire . . . . .	572
3. Procédure civile préalable au procès . . . . .	574
3.1 Les nouveaux modes de règlement des différends . . . . .	575
3.1.1 Le droit préventif. . . . .	575
3.1.2 La négociation et l'arbitrage. . . . .	575
3.1.3 La médiation . . . . .	576
3.1.4 Le droit « collaboratif ». . . . .	577
3.2 La cause d'action et les délais de prescription . . . . .	579
3.3 L'introduction de l'instance . . . . .	580
3.3.1 L'avis de poursuite et l'exposé de	
la demande . . . . .	581

3.3.2	L'avis de requête . . . . .	582
3.3.3	La signification de l'acte introductif d'instance. . . . .	583
3.4	Les plaidoiries . . . . .	584
3.5	Le dévoilement de la preuve . . . . .	585
3.6	La conférence préalable au procès . . . . .	458
4.	Le procès de nature civile. . . . .	590
5.	Le jugement . . . . .	591
5.1	Le jugement par défaut . . . . .	591
5.2	Le jugement sommaire . . . . .	591
5.3	Question de droit . . . . .	592
5.4	Désistement ou règlement hors cour . . . . .	592
5.5	Dépôt d'une somme à la cour . . . . .	592
5.6	Le jugement rendu à la fin du procès. . . . .	592
5.7	Les dépens entre parties . . . . .	593
5.8	Ordonnances et jugements . . . . .	593
6.	Les appels . . . . .	594
7.	L'exécution des jugements . . . . .	595
8.	Conclusion. . . . .	596
9.	Bibliographie . . . . .	598
9.1	Textes en langue française . . . . .	598
9.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	601
Chapitre 2- Le fonctionnement du système pénal . . . . .		603
1.	Introduction . . . . .	603
2.	La police . . . . .	603
2.1	Les forces policières traditionnelles . . . . .	604

L INTRODUCTION GÉNÉRALE À LA COMMON LAW

2.1.1	Les corps de police nationaux . . . . .	604
2.1.2	Les corps de police régionaux ou provinciaux. . .	605
2.1.3	Les corps de police municipaux . . . . .	606
2.2	La nouvelle police . . . . .	606
3.	Pouvoirs accordés aux policiers. . . . .	610
3.1	Pouvoirs d'arrestation. . . . .	610
3.1.1	Autorité pour arrêter un individu . . . . .	610
3.1.2	L'arrestation . . . . .	612
3.2	Pouvoirs d'enquête . . . . .	613
3.2.1	L'interrogatoire policier . . . . .	614
3.2.2	Les fouilles et saisies. . . . .	616
3.2.3	Les fouilles corporelles. . . . .	617
3.2.4	L'interception des conversations privées . . . .	619
4.	Limites aux pouvoirs de la police. . . . .	620
4.1	Limite des pouvoirs policiers par les pouvoirs publics . . . . .	620
4.1.1	La discipline policière . . . . .	621
4.1.2	La structure des moyens de contrôle . . . . .	623
4.1.2.1	L'autonomie relative des policiers. . . . .	623
4.1.2.2	Les procureurs de la Couronne . . . . .	624
4.1.2.3	Les recours des citoyens contre la police. . . . .	624
4.2	Limite des pouvoirs des policiers par les droits fondamentaux . . . . .	625
5.	La procédure préalable au procès . . . . .	629
5.1	Pouvoir discrétionnaire et négociation de plaidoyers ( <i>plea bargaining</i> ) . . . . .	629
5.1.1	Le pouvoir discrétionnaire du policier . . . . .	629

5.1.2	Les mesures alternatives . . . . .	630
5.1.3	La négociation de plaidoyers . . . . .	630
5.2	Mise en liberté provisoire et détention préventive. . .	632
5.2.1	La mise en liberté provisoire (sous caution) . .	632
5.2.2	La détention préventive . . . . .	633
5.3	La poursuite . . . . .	634
5.3.1	La dénonciation . . . . .	634
5.3.2	La comparution . . . . .	635
5.3.3	Le choix du mode de poursuite . . . . .	635
5.3.3.1	Compétence exclusive du magistrat ou du juge de la Cour provinciale . . .	636
5.3.3.2	Compétence exclusive d'un juge d'une cour supérieure . . . . .	636
5.3.3.3	Le choix de l'accusé . . . . .	637
5.4	La prise de connaissance de la preuve et l'enquête préliminaire . . . . .	638
5.5	La conférence préparatoire au procès . . . . .	639
6.	Le déroulement d'un procès de nature pénale . . . . .	640
6.1	Le jury . . . . .	640
6.2	Les requêtes préliminaires . . . . .	641
6.3	L'exposé préliminaire de la poursuite et de la défense . . . . .	642
6.4	La présentation de la preuve de la poursuite . . . . .	643
6.5	La présentation de la preuve de la défense . . . . .	644
6.6	Le fardeau de la preuve et le droit de l'accusé de garder le silence . . . . .	644
6.7	Les plaidoiries finales . . . . .	645
6.8	Le verdict . . . . .	645

7.	Le prononcé de la peine . . . . .	646
7.1	Le processus . . . . .	646
7.2	Les principes de la pénologie . . . . .	647
7.3	La diversité des peines prévues . . . . .	648
7.3.1	L'absolution inconditionnelle ou conditionnelle . . . . .	648
7.3.2	La mise à l'épreuve. . . . .	649
7.3.2.1	L'ordonnance de probation . . . . .	649
7.3.2.2	L'emprisonnement avec sursis . . . . .	650
7.3.3	Les amendes . . . . .	650
7.3.4	Le dédommagement . . . . .	651
7.3.5	L'emprisonnement . . . . .	651
7.3.5.1	La gestion de la peine . . . . .	652
7.3.5.2	La remise de peine . . . . .	652
7.4	Recours en grâce . . . . .	654
8.	Les appels . . . . .	655
8.1	Appel d'une décision de la Cour des magistrats . . . . .	655
8.2	Appel d'une décision d'une cour supérieure . . . . .	656
8.3	La révision du procès . . . . .	656
8.4	L'indemnisation des personnes condamnées injustement . . . . .	657
9.	Conclusion. . . . .	658
10.	Bibliographie . . . . .	659
10.1	Textes en langue française . . . . .	659
10.2	Principaux textes en langue anglaise . . . . .	667
	Chapitre 3- Les professions et les services juridiques . . . . .	669
1.	Introduction . . . . .	669

2.	Bref historique des professions juridiques anglaises . . . .	669
3.	La formation des juristes . . . . .	671
3.1	La formation juridique au Royaume-Uni. . . . .	671
3.1.1	La formation des <i>barristers</i> . . . . .	671
3.1.2	La formation des <i>solicitors</i> . . . . .	673
3.2	La formation juridique en Amérique du Nord . . . . .	674
3.2.1	La formation dans les Facultés de droit. . . . .	674
3.2.2	Critiques de la formation universitaire en droit . . . . .	676
3.2.3	La formation professionnelle . . . . .	677
3.2.3.1	Le cours d'admission au barreau . . . . .	677
3.2.3.2	Les stages . . . . .	678
4.	Carrières ouvertes aux juristes. . . . .	678
4.1	Les avocats employés dans le secteur public. . . . .	679
4.2	La pratique privée. . . . .	680
4.3	Les autres possibilités de carrière . . . . .	680
4.4	La qualité de vie dans l'exercice du droit. . . . .	681
5.	Les fonctions des avocats ( <i>barristers</i> ) et des notaires ( <i>solicitors</i> ) . . . . .	683
5.1	La fonction de <i>solicitor</i> . . . . .	684
5.2	La fonction de <i>barrister</i> . . . . .	686
6.	Le barreau. . . . .	689
6.1	La <i>Law Society</i> des <i>solicitors</i> . . . . .	689
6.2	Le barreau anglais des <i>barristers</i> . . . . .	690
6.3	Le barreau des provinces et des États de common law . . . . .	690
6.4	Les associations de juristes . . . . .	691

7. Les divers mécanismes de supervision des avocats . . . . .	692
7.1 Le rôle des juges dans la supervision de la conduite des avocats. . . . .	692
7.2 Les poursuites civiles contre les avocats . . . . .	693
7.2.1 Poursuites sanctionnant les manquements à la fonction de <i>solicitor</i> . . . . .	693
7.2.2 Poursuites sanctionnant les manquements à la fonction de <i>barrister</i> . . . . .	694
7.3 Les mesures disciplinaires . . . . .	696
7.3.1 Les procédures de plainte . . . . .	696
7.3.2 Le code de déontologie professionnelle . . . . .	696
8. L'aide juridique . . . . .	699
8.1 Développements historiques . . . . .	699
8.2 Les services d'aide juridique . . . . .	700
9. Conclusion. . . . .	702
10. Bibliographie . . . . .	703
10.1 Textes en langue française . . . . .	703
10.2 Principaux textes en langue anglaise . . . . .	707
CONCLUSION GÉNÉRALE : LA COMMON LAW EN FRANÇAIS . . . . .	
1. La légitimité de la common law en français . . . . .	709
2. La production de documents de base en français . . . . .	714
2.1 Organismes et centre de traduction de la common law en français. . . . .	714
2.2 Lexiques et dictionnaires de la common law en français . . . . .	715
2.3 La traduction des décisions judiciaires de common law . . . . .	716
2.4 La francisation des règles de procédure et de documents destinés aux praticiens . . . . .	717

3. L'apport des universitaires à la production et la diffusion de la common law en français . . . . .	612
3.1 Les recueils de textes des grands arrêts de la common law . . . . .	719
3.2 Les ouvrages de doctrine . . . . .	720
3.3 La common law en français, une indéniable valeur ajoutée . . . . .	723
3.4 Vers une théorie de la common law en français . . . . .	725
4. La formation juridique de common law en français . . . . .	727
4.1 La formation de juristes de common law . . . . .	727
4.2 La formation des juristes formés à la tradition romaniste . . . . .	728
4.3 La formation des professionnels du droit . . . . .	729
4.4 La formation des magistrats . . . . .	730
5. Mot de la fin . . . . .	730
6. Bibliographie . . . . .	731
TABLE DE LA LÉGISLATION . . . . .	737
TABLE DE LA JURISPRUDENCE . . . . .	743
INDEX ANALYTIQUE . . . . .	763